

Fortis Luxembourg Finance émet un nouveau produit structuré: REVERSE CONVERTIBLE NOTE sur Total

FLASH
INVEST
Octobre 2009

Document promotionnel



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Produit structuré



1 an



1 coupon annuel
de 10,50% (brut)



Pas de protection
du capital à l'échéance



Profil dynamique à
agressif



Précompte mobilier
de 15%

Fortis Luxembourg Finance émet un nouveau produit structuré de type Reverse Convertible d'une durée de 1 an, ayant pour actif sous-jacent l'action Total, cotée sur Euronext Paris. Le coupon annuel est de 10,50% (brut) et le prix d'émission, de 101%.

Profil de la société Total

Total forme aujourd'hui, avec l'ensemble de ses filiales et sociétés liées, le cinquième groupe pétrolier intégré coté dans le monde.

Présent dans plus de 130 pays, le groupe emploie près de 97.000 collaborateurs et exerce ses activités dans tous les segments de la chaîne pétrolière:

- Amont: activités d'exploration et de production du pétrole brut et du gaz et activités dans les domaines du gaz naturel liquéfié (GNL) et des nouvelles énergies;
- Aval: activités de raffinage, de distribution, de trading et de transports maritimes, marketing des produits pétroliers au sein et en dehors de son réseau.

Total est également un acteur majeur de la chimie, dont les produits sont destinés tant à l'industrie qu'aux consommateurs. (Source et infos complémentaires sur www.total.com).

Reverse Convertible

La particularité d'une Reverse Convertible Note consiste en un éventuel remboursement final en actions, en l'occurrence des actions Total. En contrepartie de cette éventualité, l'investisseur perçoit un coupon beaucoup plus élevé que celui d'une obligation classique.

L'émetteur ne prendra toutefois la décision de rembourser les Notes en actions Total plutôt qu'en liquidités que si le cours de l'action a baissé par rapport à sa valeur initiale au moment de la valorisation finale (voir "Prix de remboursement" au verso).



Les Reverse Convertible Notes sont des instruments de placement à (très) court terme offrant un coupon élevé. Cette haute rémunération doit être considérée comme une compensation à la faculté éventuelle dont dispose l'émetteur de rembourser les Notes à l'échéance soit en liquidités, soit en un certain nombre d'actions. En théorie, le remboursement final pourrait donc être nul dans un cas extrême (valeur nulle de l'action). Voir également les autres facteurs de risque au verso.

Simulations de rendement à l'échéance

Différence entre la valeur finale et la valeur initiale	Rendement interne brut
>0%	9,41%
0%	9,41%
-9,50%	0,00%
-20%	-10,40%
-50%	-40,10%



Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre de l'**offre publique en Belgique**. Les restrictions de vente applicables aux REVERSE CONVERTIBLE NOTES sont reprises dans le Prospectus (voir au verso).

La période de souscription court du 19 octobre à 9h00 au 6 novembre 2009 à 16h00.

Une clôture anticipée est toutefois possible en cas de modification des conditions de marché ou de sursouscription.

Vous pouvez souscrire à ces nouveaux titres via **PC banking ou Phone banking** (au 02 433 40 32), ainsi qu'aux **guichets de toute agence BNP Paribas Fortis**.

Votre banque est toujours à portée de la main. Pour tout renseignement complémentaire, appelez le **02 433 40 32** ou consultez notre site www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours").



Principales caractéristiques de cette émission



Description

Emetteur: Fortis Luxembourg Finance sa, filiale de Fortis Banque sa.

Garant: Fortis Banque sa.

Rating du garant: A1 (Moody's), AA- (Standard & Poor's), AA- (Fitch).

La signification de ces ratings est reprise dans le Prospectus (voir ci-dessous). Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une obligation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

Titres

- Valeur nominale: 1.000 EUR.
- Montant de l'émission: minimum 1 million EUR et maximum 150 millions EUR.
- Code ISIN: XS0457735586 - Série 614.
- Titres scripturalisés représentés par un titre collectif et régis par le droit anglais. Pas de livraison matérielle possible.
- Cotation: Bourse de Luxembourg (voir "Risque" ci-dessous, et notamment le risque de liquidité).



Profil d'investisseur

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, ces titres sont destinés à l'investisseur présentant un profil de risque **dynamique à agressif**. Ils peuvent néanmoins convenir pour des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil. Plus d'informations sur les profils de risque sur www.fortisbanking.be/epargneretplacer (cliquez ensuite sur "Etablir votre profil d'investisseur").

Il est recommandé aux investisseurs de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de leurs connaissances et de leur expérience en matière financière, de leurs objectifs d'investissement et de leur situation financière. En cas de doute, ils sont invités à consulter un conseiller en placements de BNP Paribas Fortis et, le cas échéant, à s'abstenir d'investir.



Durée

Date d'émission et de paiement: 16 novembre 2009.

Date d'échéance: 16 novembre 2010, soit une durée de 1 an.

Prix de remboursement: 100% en espèces **OU** un certain nombre d'actions Total, calculé sur base de la formule suivante:

$$\frac{1.000 \text{ EUR}}{\text{Valeur initiale des actions livrées}}$$

- Les fractions d'action Total seront payées en cash.
- La valeur initiale de l'action Total sera égale au cours de clôture de l'action du 9 novembre 2009 sur Euronext Paris.
- La valeur finale de l'action Total correspondra au cours de clôture du 9 novembre 2010 sur Euronext Paris.



Rendement

Le coupon annuel de 10,50% (brut) sera payé le 16 novembre 2010.



Frais

Prix d'émission: 101% de la valeur nominale (incluant une commission de 1%, à charge de l'investisseur particulier).

Service financier: gratuit auprès de l'agent payeur BNP Paribas Fortis en Belgique.

Conservation en compte-titres: gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique: Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB): pas de TOB sur le marché primaire; TOB de 0,07% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 500 EUR par opération).



Risque

Outre le risque de ne pas retrouver son capital initial à l'échéance (voir au recto), le détenteur d'une Reverse Convertible Note s'expose aussi à un risque crédit tant au niveau de l'émetteur que du garant (en cas de faillite). Par ailleurs, le cours d'une Reverse Convertible Note peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'émetteur, l'évolution générale des taux d'intérêt, l'évolution de l'action sous-jacente et la volatilité des marchés. Rien ne garantit en outre le développement d'un marché actif permettant la négociation de ces titres. Le marché peut s'avérer limité et peu liquide, et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels ces titres pourront y être négociés. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Celui-ci pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale.

Pour obtenir plus de détails sur les facteurs de risque, nous invitons les investisseurs à lire attentivement le prospectus de base et les Final Terms, et à considérer la décision d'investir dans les titres à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Il leur est aussi recommandé de consulter notre "Brochure d'information - Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site www.fortisbanking.be/epargneretplacer (rubrique "Mifid" dans Infos complémentaires).



Documentation

Le prospectus de base daté du 17 juin 2009, approuvé par la CSSF, et les Final Terms datées du 19 octobre 2009 (ensemble le "Prospectus") sont à disposition aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au 02 433 40 32 ou sur le site www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours"). Un résumé en français du prospectus de base est disponible.

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produit et distribué par Fortis Banque SA. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissement. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient de l'utilisation de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.